

















Le vaccin est recommandé à toute personne à risque (65 ans ou plus, maladies chroniques, immunodéficience, grossesse).

Chaque hiver la grippe circule de manière intense dans l'hémisphère nord et en Suisse et peut causer des complications sévères chez les personnes considérées à risque.

Pourquoi parle-t-on d'épidémie?

Parce que le virus de la grippe se transmet facilement d'une personne à l'autre en éternuant, en toussant, en parlant ou en étant en contact avec une personne ou une surface contaminée (poignées de portes, rambardes, sièges, boutons, etc.). La propagation est difficile à maîtriser et met les plus fragiles en danger.

Le vaccin est-il efficace?

Oui, pour la majorité de la population. Il peut arriver que l'on contracte tout de même le virus. Cependant la vaccination reste recommandée, car grâce au vaccin, les symptômes sont moins sévères, le risque de complications moins élevé et la transmission plus faible.

Combien ça coûte?

Vendu environ CHF 30.- hors acte médical, il est remboursable par votre assurance maladie. Lors de la semaine nationale de vaccination, du 10 au 15 novembre 2025, la vaccination contre la grippe sera proposée à bas seuil dans les cabinets médicaux et les pharmacies. Plus d'info sur : khm-cmpr.ch/semaine-vaccination

3 bonnes raisons



Anticiper car mieux vaut prévenir que guérir

Être vacciné signifie que vous risquez moins d'attraper la grippe et d'être hospitalisé à cause de ses complications.



Renforcer ses défenses immunitaires

Grâce à la vaccination, votre organisme produit les anticorps qui vous protègent contre le virus de la grippe.



Préserver sa mobilité et son autonomie

Les complications et séquelles de la grippe peuvent réduire et entraver ses facultés.